

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 24 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 janvier à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALARD JL,

Excusés avec pouvoirs, BOULHOL M (pouvoir à BARRIER J A), MARAS L (pouvoir à CHARRE Y), FONT F (pouvoir à D'AVERSA M)

Absents :

Procurations : 3

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 3

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : VIALARD JL

Délibération N° 0010/2024

Objet : SIPG animation jeunes par les Francas : adhésion 2024

Le syndicat intercommunal du Pays du Gier a dressé le bilan de « l'animation jeunes intercommunale » sur l'année 2023. Au regard du rapport d'activité présenté par les Francas de la Loire pour l'année écoulée et pour répondre aux demandes exprimées par les familles, il est proposé de reconduire le dispositif animations jeunes intercommunale en direction des jeunes de 11 à 18ans sur les communes qui le souhaitent.

Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la participation de la commune de Farnay au projet 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

-de reconduire sa participation à la mise en place de « l'animation jeunes intercommunales » 2024 sur la commune de Farnay.

Farnay, le 25 janvier 2024

Le secrétaire
Jean-Luc VIALARD



Le Maire
Jean-Alain BARRIER



MAIRIE DE FARNAY
42-LOIRE